

# Sur le chapitre 2 : Ce que doit être l'Abbé

---

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 2

(10, 01, 20)

En mille cinq cent ans d'existence la famille bénédictine a dû avoir des milliers d'abbés. Plusieurs parmi eux furent de très bons abbés, un certain nombre même furent décrétés saints, souvent par la *vox populi* ; quelques uns aussi furent très mauvais. Mais si l'institution a traversé les âges, c'est que les premiers l'ont emporté sur les seconds.

Chaque âge a son type d'abbé. Ceux de l'époque mérovingienne ne sont pas ceux de l'époque carolingienne ; ceux de l'aire des Otton sont différents de ceux de Cluny, différents eux-mêmes des abbés du XV<sup>ème</sup> siècles. Les abbés de la Congrégation de Solesmes ne ressemblent pas à ceux d'Autriche, de la Congrégation Helvétique, de Valladolid ou de Beuron, où cependant on trouve partout de grandes figures. Mais, au-delà de tant de nuances, tous ont en commun qu'ils ont été façonnés par la même Règle du Père Abbé Benoît. D'elle ils ont appris à être Père de leur communauté, à être l'icône du Christ au milieu de leurs frères, à les gouverner dans la paix et l'espérance.

Je vais évoquer deux ou trois figures d'abbés :

Saint Paschase Radebert. Il est né vers 790 près de Soisson. Élevé par les moniales de cette même ville, il entre à l'abbaye de Corbie près d'Amiens sous l'abbé Adalard + 826. Formé par celui-ci il devient écolâtre sous son successeur l'abbé Wala 820-833. Il prend part à la fondation de Corvey, la Nouvelle Corbie en Saxe 822, avant d'être élu abbé de son abbaye d'origine : Corbie 843. Il démissionne vers 851 et se consacre à des travaux théologiques jusqu'à sa mort en 851. Bien que son nom ne figure pas au martyrologe romain, il est fêté dans le diocèse d'Amiens le 26 avril.

Il a une très grande connaissance des Pères de l'Église qu'il cite abondamment dans ses nombreux écrits. Je ne retiens ici que son *Liber de corpore et sanguine Domini*, premier essai systématique de théologie eucharistique où il est parlé pour la première fois de « *Présence réelle* » :

Par le baptême, nous renaissions dans le Christ, et par le sacrement du Corps et du Sang le Christ demeure en nous, non seulement par la foi, mais encore par l'unité de la chair et du sang. Par sa chair, pour que nous devenions rien d'autres que son corps dont nous vivons, et son sang.

Ce réalisme exercera une influence notable dans l'élaboration d'une théologie de l'Eucharistie à Cluny.

Paschase est aussi un chantre des plus délicats de la *virginitas in partu* de Marie.

Belle intelligence, accueillante et réceptive, mais aussi capable de repenser les choses, de restituer, enrichies d'un coefficient personnel, les idées qu'il a reçues, Paschase, par son tempérament humble et un peu pessimiste qui l'empêche de se croire investi de charismes politiques et diplomatiques, rappelle Grégoire le Grand, envers lequel il manifestait une dévotion spéciale.

Le bienheureux Aimard. Au milieu du IX<sup>ème</sup> siècle on est au plus dure des invasions hongroises et sarrasines : « *les ruines s'accumulent, la fin du monde approche* », l'épouvante

étreint les cœurs. On assiste alors à un véritable affolement, sans compter que la papauté n'offre que des scandales, les pouvoirs civils s'affrontent en luttes inexpiables. C'est dans ce contexte qu'en 941 Aimard prend la barre de Cluny, tel est son premier mérite : tenir. En de telles conditions le témoignage d'Odilon disant que : « *Odon eut pour successeur Aimard d'heureuse mémoire, le fils de l'aimable simplicité et de l'innocence, qui sut à la fois mettre son zèle à augmenter les biens de l'abbaye et rester fidèlement attaché à l'observance de la Règle* », apparaît bien plus qu'une bonne gestion matérielle, cela dit l'espérance. Sous son abbatiat Cluny offre dans la tourmente le refuge d'une relative quiétude, organisée et paisible aux âmes en déroute, un point de lumière dans la nuit.

On sait comment s'est faite l'élection d'Aimard : il s'en revenait à pieds de Chevignes, convoyant un lot de poissons dont il avait chargé son cheval. Au dire de la chronique, ses frères émus et réjouis d'un tel spectacle, le désignèrent unanimement comme leur abbé.

C'est lui qui entreprit la construction de l'église de Cluny II, de belle taille et traduisant le jeune rayonnement de l'abbaye, vivifiée par le sage gouvernement de son Abbé. Et dès cette époque Cluny va exercer une fascination sur les âmes généreuses. Ainsi en 945 il est dit que l'archevêque Géraud décide de se retirer à Cluny « *que pieusement administre dom Aimard* ».

Mais ce qui est peut-être le plus grand chez Aimard c'est que vieux, malade, presque aveugle, il sut discerner en Mayeul son héritier. En 954 il l'imposa à sa communauté, comme Bernon l'avait fait d'Odion, et avec une égale autorité. Neuf années durant il observera sa retraite, n'en sortant qu'une fois, pour rappeler à l'ordre, en une scène d'une majesté inouïe, le cellérier qui l'avait outragé.

Aimard qui avait hérité de la *parvula societas*, comme dit une charte, lègue à son successeur un institut en pleine vigueur et prospérité. Parmi les décombres du IX<sup>ème</sup> siècle une oasis est née, qui bientôt deviendra un immense jardin de la paix. Aimard, le bon est fidèle serviteur, a préparé cet envol.

Le vénérable Louis de Blois. 1506-1556. A quatorze ans il se présente à l'abbaye de Liessies au diocèse de Lille. La communauté y est un peu décadente, mais l'abbé, Dom Gilles Gippue, un homme droit, et le maître des novices, Dom Jean Meurisse, ont des désirs de réforme. Louis en profite et devient un modèle de régularité et d'obéissance. Devenu abbé à vingt deux ans, il écrit un certain nombre de petits opuscules pour inviter ses moines à se tourner vers la réforme de leur vie.

Les grands axes de l'enseignement du Bienheureux sont :

- 1 Le culte pour l'humanité sainte du Christ
- 2 Le dogme de la présence divine.
- 3 L'attention habituelle à Dieu et la contemplation.
- 4 L'union à dieu.
- 5 Le désir des biens éternels.

Mais fondamentalement cette réforme est appuyée sur la Sainte Règle comme source authentique de sainteté religieuse : retour pur et simple à l'observance, l'abbé s'imposant à lui-même une fidélité exemplaire à ses devoirs monastiques dans l'espoir d'inspirer à ses moines le même zèle et la même ferveur.

Ses biographes relèvent tous sa patience et sa douceur qui arrivèrent à venir à bout des secrètes oppositions à ses désirs de réforme.

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 3

(11, 05, 18)

Ce que doit être l'Abbé ? Pour saint Benoît ce doit être, en premier, quelqu'un qui soit conscient de devoir rendre compte à Dieu de tous ses actes, de tous ses dires, de tous ses jugements, de toutes ses inclinations... Bien sûr, il en sera de même de tous au jour du jugement, mais l'Abbé a reçu charge d'âmes, et pas n'importe quelles âmes, celles que le Seigneur s'est choisi pour son service. L'Abbé n'est que le gérant des brebis du *Pater Familias* divin, et celui-ci, en maître redoutable qu'il sait être parfois, est très exigeant sur les comptes qui lui sont rendus. On voit bien ça dans la Règle, carte blanche est laissée à l'Abbé pour nombre de questions, ainsi, par exemple, c'est à l'Abbé de régler la longueur des habits, la quantité de nourriture, ou la sanction à appliquer à quelque délinquant, etc. mais il doit en rendre compte. De façon un peu schématique Notre Bienheureux Père dit à l'Abbé ce que disait le Cardinal Lustiger à ses collaborateurs lui demandant comment remplir la tâche qu'il leur confiait : « *Débrouillez-vous, mais je veux que ce soit bien !* » Après quoi, il y a le devoir très particulier de rendre compte dans le détail de sa gestion. Comme dit Dom Delatte, c'est la seule garantie que saint Benoît donne aux moines devant la plénitude des pouvoirs qu'il remet dans les mains de l'Abbé. Si celui-ci a la foi et s'il tient à son salut, il n'y a pas pour lui de meilleur aiguillon et de meilleur frein que celui-là Com. p. 45.

Ainsi donc, la Sainte Règle rappelle constamment à l'Abbé qu'il devra rendre compte. J'en ai relevé un certain nombre de passages.

Déjà pas moins de cinq fois au chapitre 2 "Ce que doit être l'Abbé" :

*L'Abbé doit se souvenir toujours qu'au redoutable jugement de Dieu, il sera fait un examen sur deux points, savoir : son enseignement et sur l'obéissance des ses disciples. (...) L'Abbé doit sans cesse se souvenir du nom qu'il porte, et songer qu'il est exigé davantage de celui à qui il a été plus donné. (...) Qu'il considère toujours que ce sont des âmes qu'il a reçues à conduire et qu'il doit en rendre compte. (...) Qu'il sache donc bien que ce sont des âmes dont il a pris la conduite, et qu'il se prépare à en rendre compte. Quel que soit le nombre des frères confiés à ses soins, qu'il tienne pour certain qu'au jour du jugement il devra rendre compte au Seigneur de toutes ces âmes, et, de plus, sans aucun doute, de la sienne propre. Vivant ainsi dans l'appréhension continuelle de l'examen que fera le pasteur sur les brebis qu'il lui a confiées, ce compte qu'il doit rendre d'autrui le rendra plus soigneux.*

Ce rappel des comptes que l'Abbé devra rendre est égrené tout au long des chapitres, et quelque fois là où on ne l'attendrait pas spécialement. Ainsi au chapitre 3 "De la convocation des Frères en conseil" :

*L'Abbé (...) sachant qu'il devra rendre compte de tous ses jugements à Dieu, qui est juge souverainement équitable.*

Chapitre 4 "Des instruments des bonnes œuvres" <sup>n°44</sup> :

*Craindre le jour du jugement.*

Chapitre 27 "Quelle doit être la sollicitude de l'Abbé à l'égard des excommuniés" :

*Qu'il redoute la menace du Prophète par lequel Dieu s'exprime ainsi : « Vous preniez pour vous les brebis qui vous paraissaient grasses, et celles qui étaient débiles, vous les rejetiez ».*

Chapitre 36 "Des Frères Malades" :

*L'Abbé (...) est responsable de toutes les fautes dans lesquelles tomberaient ses disciples.*

Chapitre 55 "Du vêtement et de la chaussure des Frères" :

*Qu'en toutes ses décisions, néanmoins, il songe au jugement que Dieu en portera.*

Chapitre 63 "Du rang que l'on doit garder dans la communauté" :

*L'Abbé ne doit pas jeter le trouble dans le troupeau qui lui est confié, ni faire des dispositions injustes, comme s'il exerçait un pouvoir arbitraire ; mais qu'il songe sans cesse au compte qu'il devra rendre à Dieu de tous ses jugements et de tous ses actes.*

Chapitre 64 "De l'établissement de l'Abbé" :

*L'Abbé une fois établi, devra penser sans cesse au fardeau qu'il a reçu, et quel est Celui auquel il aura à rendre compte de son administration.*

Chapitre 65 "Du Prieur du monastère" :

*Mais que l'Abbé aussi songe qu'il doit rendre compte à Dieu de tous ses jugements.*

Le Commentaire de Dom Delatte qui suit la Sainte Règle revient donc plusieurs fois sur ce fait que l'Abbé est responsable, et lui tout seul, et qu'il doit rendre compte à Dieu. C'est Dieu qui se réserve d'apprécier chez l'Abbé l'abus du sens propre. La perspective d'une *disciplina regularis* divine écartera de lui toute velléité de tyrannie p. 49, 67.

*Nulle autorité ne s'exerce légitimement au-delà de ses limites ; et les limites de chaque autorité sont celles qu'a fixées la concession divine. Dieu n'appuie plus, on ne peut plus mettre à son compte, toute décision en faveur de laquelle il n'a point donné délégation (...). Or, précisément parce que le pouvoir de l'Abbé vient de Dieu et qu'il participe à la force et à l'étendue de celui de Dieu, l'Abbé ne doit s'en servir que pour les fins et les intérêts de Dieu et selon les procédés de Dieu même. Le Seigneur ne s'est pas dessaisi : même entre les mains de l'Abbé, l'autorité demeure son bien (...). C'est là ce qui fait la simplicité, la sécurité et l'ordre parfait de notre vie. p. 43.*

Donc, priez pour le pauvre Abbé de Randol qui devra rendre des comptes précis.

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 3

(11, 01, 19)

Au début du chapitre il a été dit à celui qui a reçu le nom d'abbé qu'au redoutable jugement de Dieu, il sera fait un examen sur deux points, savoir : sur son enseignement et sur l'obéissance de ses disciples.

Au chapitre 5<sup>ème</sup>, et un peu tout au long de la Sainte Règle, il sera traité de l'obéissance que l'abbé doit demander à ses disciples.

Présentement, saint Benoît aborde la question de l'enseignement de l'abbé.

Cet enseignement, à proprement parler, ne doit pas être le sien propre : « *doctrina mea non est mea - ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé* » Jn 7, 16.

L'abbé doit enseigner ce que le Christ a enseigné : « *Si quelqu'un veut accomplir sa volonté, il verra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de moi-même. Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de Celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique : il n'y a pas d'imposture en lui* » Jn 7, 17-19.

Quel est le fond de cette doctrine ? Le dernier chapitre de la règle nous en fera un petit tableau : c'est l'Ancien et le Nouveau Testament dont chaque page est une règle très sûre pour la vie humaine ; c'est l'enseignement des saints Pères catholiques et orthodoxes qui nous enseignent hautement le droit chemin pour parvenir à Dieu ; ce sont encore les *Conférences* des Pères, leurs *Institutions*, leurs vies, comme aussi la Règle de notre Père saint Basile. A quoi nous ajoutons l'enseignement de l'Église dans son magistère et dans son code.

Cet enseignement, porté par la modeste ébauche de Règle tracé par Notre Bienheureux Père, doit nous porter, sous la protection de Dieu, à ces hauteurs sublimes de doctrine et de vertu, autrement dit à une connaissance de Dieu et une conversion de soi pour nous jeter dans un amour absolu du Christ.

La sainte Règle présente ici trois types de moines à qui s'adresse l'enseignement de l'abbé : les intelligents, les cœurs durs et les esprits bornés. Dans la suite de ce même chapitre le panel des caractères que l'on peut trouver dans un monastère est davantage diversifié. Ainsi, on peut rencontrer des négligents et des dédaigneux, des indisciplinés et des turbulents, mais aussi des dociles, des doux et des patients. Ailleurs nous sera parlé de ceux qui n'ont pas atteint l'âge où prévaut la raison, ou qui sont enflés d'un méchant esprit de superbe, etc. ...

Pour distribuer la doctrine à tout ce monde saint Benoît indique deux manières : la parole de l'abbé par laquelle il dit les commandements du Seigneur, et ses œuvres par lesquelles il accomplit ces commandements. Bien sûr, les deux formes d'enseignement doivent concorder.

Si, ici, il ne compte pas beaucoup sur la parole, qui n'est efficace que pour les âmes ouvertes, *capax* ; ailleurs il sera moins sévère. Ainsi il est dit au cellérier que quand il ne peut pas donner la chose demandée, qu'il donne du moins une bonne parole car « *une bonne parole vaut mieux que le meilleur des dons* » <sup>ch.31</sup>. Au chapitre 28 il sera parlé de « *l'onguent des exhortations* ». Mais c'est vrai que, de façon générale, comme disait Pie XI, les paroles émeuvent, les exemples entraînent. « *L'exemple n'est pas la meilleure forme d'influencer les autres, c'est la seule* » disait Albert Schweitzer qui a beaucoup agi dans ce qu'on appelle aujourd'hui une ONG. Combien de soldats sont partis à l'assaut parce que leur lieutenant était le premier sorti de la tranchée.

Comme d'habitude la Sainte Règle ne fait pas de cadeau à celui qui a reçu le nom d'abbé, elle le met continuellement en face de ses responsabilités et du jugement final. Priez pour lui afin qu'il y ait le moins de décalage possible entre non seulement son enseignement et ses œuvres, mais aussi, comme dit Dom Delatte, ses tendances, son esprit, le motif profond de son action. Il faut qu'il soit un doux et non un faible.

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 4

(12, 01, 18)

Que l'abbé ait donc une égale charité pour tous.

Cela va de soi, mais cela va mieux tout de même en le disant. Personnellement je crois qu'il en est ainsi, mais on est tellement mauvais juge vis-à-vis de soi-même. C'est d'ailleurs une chose que l'on peut dire à son abbé : « Mon Père il me semble que vous n'avez pas la même charité pour tous ! » Et si on n'arrive pas à le lui dire, on peut s'en ouvrir à la visite canonique.

La charité pour le prochain, cet amour surnaturel que l'on porte à son âme, à cette âme aimée de Dieu, c'est vouloir pour celui-ci la vie éternelle et le moins de purgatoire possible, c'est vouloir pour lui dès ici-bas une vie d'union à Dieu qui anticipe la possession éternelle et bienheureuse du ciel. Et un abbé normal veut cela pour chacun des moines qui lui ont été confiés. Saint Odilon disait :

*Je préfère être damné pour un excès de miséricorde que pour un excès de justice.*

Comment vivre cette charité vis-à-vis du prochain ? Pratiquement, nous dit le Seigneur, et nous rappelle la Sainte Règle, c'est aimer le prochain comme soi-même. Tous nous sommes entrés au monastère pour chercher Dieu. La charité nous fait donc disposer toutes choses, non seulement pour que nous avançons personnellement sur ce chemin, mais que notre prochain fasse de même. Et il n'y a pas plus proches que deux frères en religion qui ont passé 40, 50, 70 ans l'un à côté de l'autre. Peut-être n'y a-t-il jamais eu de grands échanges de paroles profondes entre eux, saint Benoît demandant que même pour de bons et saints discours il faut beaucoup de sobriété, mais ils ont prié, chanté, loué l'un à côté de l'autre, l'un avec l'autre, ils se sont polis mutuellement, ils se sont approchés de Dieu ensemble, sur ce chemin ils ont eu peines et joies...

Mais si la charité de l'abbé est égale pour tous, la manière de l'exprimer est unique pour chacun, parce que chacun est unique, différents que nous sommes de caractère, de volonté, d'intelligence, d'âge, de goût, de formation, d'origine, de degré d'humilité, de sainteté, de vie d'union à Dieu.

Et l'abbé, comme chacun d'ailleurs, adapte son langage à son interlocuteur, c'est quasi instinctif : je ne parlerai pas exactement pareille au Père Prieur, au Père d'Hautefeuille ou au frère Lifar, pour ne citer que ceux qui sont absents ce matin. C'est ce que laisse entendre Notre Bienheureux Père quand il dit que la règle de conduite de l'abbé envers tous procède du mérite de chacun.

Tous les commentateurs rappellent pourtant que cette charité de l'abbé ne doit pas être faiblesse, mais force d'amour pour le salut. La mansuétude de Jésus ne fut jamais une faiblesse prête à s'abaisser au compromis avec le mal ; elle ne fut jamais timidité devant le pouvoir des ténèbres, au point d'hésiter à le démasquer et à se mettre en lutte contre lui. Non, la mansuétude du Christ était force d'amour pour vaincre le mal dans les hommes.

L'abbé doit donc puiser à la source du Seigneur la grâce de vaincre le mal, tout d'abord en lui-même – parce que lui, à la différence du Christ, n'est pas exempt du mal – et ensuite chez les autres. La douceur de l'abbé doit donc avoir le courage de couper les vices à la racine, de dépouiller les disciples d'eux-mêmes et du superflu, pour les rendre pauvres, doux et humbles.

Celui-là est un vrai pédagogue, disait saint Clément d'Alexandrie, qui conduit son disciple en ce lieu où l'âme est resplendissante de joie par la venue de l'Esprit Saint.

Certes, il n'est pas facile pour l'abbé d'être en même temps doux et fort ; lui-même a ses limites et pour cela il a besoin d'être aidé par la patience et par la charité de ses moines, il doit prier et demander les prières de tous pour y parvenir. Il faut s'entraider mutuellement à devenir doux, à être sacrement de la bonté de Dieu, non pas pour rendre plus facile le chemin de purification, à travers compromis et concessions indues, mais pour s'encourager à l'affrontement avec une force véritable, en se mettant docilement à l'écoute de l'Esprit Saint. Anna Maria Caponi, "Mansuétude", p. 37.

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 5

(13, 09, 19)

Saint Benoît a ouvert une école du service du Seigneur, et dès le Prologue il dit qu'elle est ouverte à tous ceux qui veulent la vie et désirent voir des jours heureux. Et comme nous sommes faits pour le bonheur, il est normal que beaucoup répondent : « *Moi* » ; cela que l'on soit Romain de pure souche, Goth, esclave, intellectuel, manuel, rustique, ou autres. Il se fait donc qu'au Cassin, et à sa suite dans tous les monastères de la famille bénédictine,

sont réunis des tempéraments et des cultures très divers, des saints et des pas encore saints. Cela ne trouble nullement Notre Bienheureux Père qui va s'adapter à chacun. Comment cela ? Dom Delatte dit:

*La vraie méthode, ici, est peut-être de n'en avoir pas. Puisque l'Abbé est dépositaire du pouvoir de Dieu, il doit imiter cette discrétion et cette souplesse de la Providence qui dispose tout avec autant de douceur que de force* Com. p. 52.

La présence de caractères pas faciles en communauté court tout au long de la Sainte Règle, avec notamment le code disciplinaire que l'on trouve aux chapitres 23-30, mais aussi dans le chapitre consacré à l'Abbé. C'est, qu'en bon maître d'école, il doit faire face à tout. Tout le monde est appelé au salut. Ainsi dans le paragraphe que nous venons d'entendre il est dit que l'Abbé doit avoir la sévérité du maître ou la tendresse du Père, parce que d'un côté il peut avoir dans son école des indisciplinés, des turbulents, des négligents, des dédaigneux, des délinquants, des cœurs durs et un peu sot, superbes ou désobéissants, la Règle n'est pas en reste pour multiplier les qualificatifs. Mais aussi il peut se trouver des garçons délicats, doux, dociles, patients, des moines capables d'intelligence. Ce n'est pas faire acception de personne, mais montrer le même amour à tous passe par une adaptation à chacun.

Aussi, aux premiers il ne faudra pas leur cacher leurs fautes, il faudra les menacer, puis les reprendre durement pour les corriger. Et si ça ne suffit pas on les réprimandera avec les verges et autres châtiments corporels afin de détruire jusqu'à la racine les rejetons du mal.

*Saint Benoît (...) n'aime pas les facilités de pardon qui provoquent le retour des mêmes fautes*  
Com. p. 339.

Dans la Règle des Quatre Pères de Lérins 2, 3-6, on trouve :

*Le supérieur doit se comporter comme dit l'Apôtre : « soyez un modèle pour les croyants » autrement dit, en mêlant bonté et sévérité religieuses, faire monter les âmes des frères de la terre au ciel, selon le mot de l'Apôtre : « Reprends, supplie, réprimande avec une parfaite douceur » ; et ailleurs il dit : « Que préférez-vous ? Que je vienne chez vous avec un bâton ou dans l'esprit de mansuétude ? »*

Bien sûr il faut savoir reconnaître le bon moment. Savoir quand il convient d'être sévère ou délicat relève d'une grande maîtrise et pédagogie. Néanmoins, pour saint Benoît, l'Abbé ne doit ni hésiter ni attendre trop longtemps avant d'agir ; sinon, il risque de laisser passer le moment opportun. L'Abbé ne sera acquitté lors du jugement que s'il a combattu les fautes énergiquement, absolument, en s'attaquant à la racine car l'homme tout entier, en considération de ses fins dernières, est en danger de se perdre. C'est donc très sérieux.

*Ce peu de temps qui fuit d'un cours imperceptible*

*Et qui ne m'est donné qu'afin de me sauver,*

*Tôt ou tard, par ma mort, doit enfin s'achever*

*Et de mes jours comptés le terme est infaillible.*

*D'être surpris coupable en ce moment terrible*

*Et de laisser à Dieu de quoi me réprover,*

*En quel affreux malheur serait-ce me trouver*

*Et cependant, mon Dieu, ce malheur est possible.*

*Ce malheur est possible et je chante et je ris*

*Et des objets mortels mon cœur se sent épris,  
Dans quel sommeil mon âme est-elle ensevelie ?*

*Que fais-je, qu'ai-je fait du temps que j'ai passé ?*

*Ah ! Mon amusement me convainc de folie,*

*Vivre sans vivre en saint, c'est vivre en insensé.*

Abbé de Rancé

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 6

Un peu plus haut dans ce chapitre sur l'Abbé il est dit :

*Lors donc que quelqu'un a reçu le nom d'Abbé.*

Dans le passage que nous venons d'entendre :

*L'Abbé doit sans cesse se souvenir (...) comment on l'appelle.*

Nous avons exactement la même expression au début du chapitre :

*Abbas (...) semper meminere debet quod dicitur.*

Au chapitre 63<sup>ème</sup> il sera encore dit :

*On l'appellera "Dominus" et "Abbé".*

Et il est ajouté qu'il doit donc y réfléchir.

Qu'est-ce que ce nom d'Abba?

Il est antique, il est bien connu des Pères du désert pour qui il désigne l'ancien auprès duquel on vient se mettre à l'école :

*« Abba, dis moi une parole ».*

Mais avant cela on l'avait entendu dans la bouche même du Christ au moment de l'agonie :

*Abba-Pater, tout t'es possible, éloigne de moi cette coupe, cependant pas ce que je veux, mais comme tu veux.* Mc 14, 36.

Saint Paul dans ses deux épîtres parallèles, aux Romains et aux Galates, reprend cette expression :

*Nous avons reçu un esprit de fils adoptif qui nous fait nous écrier : « Abba- Père »* Rm 8, 15 et Gal 4, 6.

Un cri par lequel, avec le Fils venu dans le temps, nous nous tournons vers le Père, Première Personne de la Très Sainte Trinité, pour lui dire notre dépendance aimante.

Pourtant pour saint Benoît « Abba » semble être un nom christologique :

*L'Abbé est réputé tenir la place du Christ, comme il en porte le titre, d'après ces paroles de l'Apôtre : « Vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, par lequel nous crions Abba, Père »* ch 2.

Dans la Sainte Écriture, chacun porte le nom qui convient au rôle qui lui est assigné. Quand sa mission est divine, son nom vient du ciel, tel celui de Jean « *Joannes est nomen ejus* » Lc 1, 13.63. En donnant à Simon, fils de Jonas, le nom de « *Pierre* », le Seigneur Jésus lui montre le rôle qu'il lui destine, et la personnalité nouvelle qu'il crée en lui Mt 16, 18.

Ainsi, à celui qui a été élu d'un commun accord, selon la crainte de Dieu, par la communauté ch 64 il ne lui sera pas tant donné un surcroit d'intelligence, ou de piété, ou le don de lire dans



les âmes, il lui est donné un nom, et ce nom est celui d' « Abbé ». Et ce nom nouveau est vecteur de la grâce d'état.

Ailleurs, dans un autre contexte, saint Benoît dit :

*Hoc sit quod dicitur - qu'il soit ce que son nom indique* <sup>ch 52.</sup>

Le nom d'Abbé, qui lui est donné, va donc aider celui qui le porte à vivre sous le regard de Dieu sa charge d'Abbé, une paternité qui porte au spirituelle comme au temporelle.

Monseigneur Gay :

*Le jour où, selon la forme prescrite par vos Constitutions, un Supérieur quelconque a été régulièrement établi dans sa charge (...) il s'est passé dans votre Monastère quelque chose d'analogue à ce qui se produit sur l'autel au moment de la consécration. Je veux dire que, comme à l'instant où le prêtre qui tient le pain achève la formule sacrée, Jésus-Christ, Homme-Dieu, prend la place de ce pain et Se rend présent sous les espèces sacramentelles ; de même, dès que toutes les conditions canoniques de l'élection se sont trouvées remplies, Dieu S'est rendu réellement présent d'une présence toute particulière dans la personne du Supérieur. Ici et là c'est pour le sens humain un pur mystère de foi ; mais ici et là ça a été en soi-même une réalité toute divine.*

*Vous savez ce que le Seigneur disait à Salomon le jour où il célébra la dédicace du Temple. (...) Tout Supérieur religieux est lui aussi un Temple : le jour de son institution est celui où ce Temple est dédié. Dieu pose en lui Son Souverain Pouvoir, Sa Raison, Sa Force. Il fixe sur lui Ses Yeux et Son Cœur.*

## CHAPITRE 2, DE L'ABBÉ - 7

(15, 09, 17)

Dans le passage de la Sainte Règle que nous venons d'entendre, quatre fois il a été question de l'âme :

*Que l'abbé se garde de négliger ou de compter pour peu de chose le salut des âmes.*

*Qu'il considère toujours que ce sont des âmes qu'il a reçues à conduire et qu'il en doit rendre compte.*

*Qu'il sache donc bien que ce sont des âmes dont il a pris la conduite, et qu'il se prépare à en rendre compte.*

*Il devra rendre compte au Seigneur de toutes ces âmes, et, de plus, sans nul doute, de la sienne propre.*

Et dans le passage que nous avons hier il y avait déjà :

*Que l'abbé considère combien est difficile et ardue la charge qu'il a reçue de conduire les âmes.*

Notre Bienheureux Père ne craint pas les répétitions lorsqu'il s'agit de rappeler à l'Abbé le prix des âmes. Alors qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi, l'Abbé répondra et pour lui-même, et pour toutes les âmes qui ont été remises à sa sollicitude, pour chacune d'elle en particulier. Com. P3. 61.

Henri Pourrat dans "La ligne verte" :

*Qui n'a senti, au moins un soir, que l'histoire vraie du monde reste une histoire inconnue ? Par ce qu'une seule chose compte, qui est l'âme. Or Dieu seul voit les grandes âmes, la vraie figure du monde. Cela, des pauvres gens savaient le comprendre. Ils avaient ainsi une idée plus vraie de la vie. Car même à ne parler que de ce qu'on voit, c'est vrai que la terre tourne*

*silencieusement. Tout ce qui arrive, les découvertes, les pensées faites pour changer la pente des siècles, arrive dans le secret et le silence. Il n'y a qu'une valeur, l'âme. La vie, la plus humble, dans le canton le plus enfoncé, peut avoir une prodigieuse efficacité.*

L'âme est ce qu'il y a de plus intime en nous, et de plus grande valeur. C'est en nous le principe spirituel, ce par quoi nous sommes particulièrement image de Dieu <sup>CEC 363</sup>. C'est le sanctuaire de Dieu. L'unité de l'âme et du corps est si profonde que l'on doit considérer l'âme comme la « forme » du corps ; c'est-à-dire, c'est grâce à l'âme spirituelle que le corps constitué de matière est un corps humain et vivant. Une fois l'âme retirée, le corps n'est plus qu'un cadavre, et bientôt quelque chose qui n'a de nom dans aucune langue, comme dit Bossuet. L'esprit et la matière, dans l'homme, ne sont pas deux natures unies, mais leur union forme une unique nature <sup>CEC 365</sup>. Chaque âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu, elle n'est pas « produite » par les parents. Elle est immortelle et *capax Dei*. Elle s'unira de nouveau au corps lors de la résurrection finale <sup>CEC 366</sup>.

Le Christ est mort sur la Croix pour sauver nos âmes de la peine éternelle. L'âme est un sanctuaire, un temple dit saint Paul, qui a des profondeurs où nul ne peut pénétrer, si ce n'est celui-là même qui l'a bâti et qui y réside en majesté :

*Qui donc sait, parmi les hommes, ce qui est dans l'homme sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ?* I Cor 2, 11.

Connaitre son âme, là où Dieu réside, là où nous le retrouvons. L'homme rendu spirituel par l'affranchissement des sens peut seul y avoir accès "Vie spirituelle et l'oraison", p.383. Une bonne part de la vie spirituelle va donc consister à habiter avec soi-même, comme dit saint Grégoire de Notre Bienheureux Père. Et saint Paul :

*Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? (...) Car le temple de Dieu, ce temple que vous êtes, est saint.* I Cor 3, 16-17.

Mais, même rétablie en amitié avec Dieu par le baptême, c'est sur notre âme que pèse le plus les conséquences du péché originelle, elle en a gardé quelque chose de fragile. Il faut la protéger, la cultiver. Elle a besoin d'être guidée, mais aussi de liberté pour que l'Esprit Saint puisse y faire son œuvre de sanctification.

Tout le travail de la vie monastique, et de celui de l'abbé en particulier, est d'épanouir les âmes, de les aider à grandir pour en faire de grandes âmes, des âmes qui aient soif de Dieu, des âmes généreuses, riches en désir de Dieu.

Dom Édouard Roux dans une conférence pour le premier anniversaire de la fondation de Fontgombault se demandait <sup>Vie, p. 169</sup> :

*Les âmes ont-elles grandi durant ces douze mois ? Sont-elles en capacité plus grande de vie surnaturelle et divine ? Se dégagent-elles chaque jour davantage de la gangue de péché, de l'imperfection, du médiocre, de la tiédeur, des mauvaises habitudes, de l'immortification ? Sont-elles plus humbles, plus obéissantes, plus dociles, plus unies à Dieu ? Sont-elles plus fraternelles, plus oublieuses d'elles-mêmes, plus ordonnées, plus pures, plus pauvres en esprit ?*

Toute âme qui s'élève, élève le monde, dit-on. Les âmes ont une influence qui leur est proportionnée. Plus elles s'élèvent et plus leur influence s'étend au loin ; leur puissance se répand avec une énergie qui est en raison de leur proximité de Dieu. "La vie spirituelle et l'oraison", p.